

<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article9>



- Enseignement - Professionnel (SEGPA) -

Date de mise en ligne : lundi 23 juin 2014

---

Copyright © Collège Les Provinces - Tous droits réservés

---

La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) s'adresse aux élèves qui ont des difficultés scolaires importantes et persistantes. Ils sont orientés par la Commission Départementale d'Orientation vers les enseignements Adaptés (CDOEA). Les élèves font partie intégrante du collège et profitent de tous les équipements et services qu'il propose.

La scolarité se déroule de la 6ème à la 3ème avec une classe par niveau qui ne dépasse pas 16 élèves. Ce sont des professeurs des écoles spécialisés qui s'occupent de l'enseignement général. Des professeurs de lycée et de collège (PLC) assurent l'enseignement de l'anglais, de la technologie, des arts plastiques et de la musique et des professeurs de lycée professionnel assurent les matières liées aux champs professionnels.

Dès la 4ème, les élèves ont 6 heures par semaine de formation préprofessionnelle. Deux champs professionnels sont proposés : Vente Distribution Magasinage (VDM) et Hygiène Alimentation Service (HAS). En 3ème les heures d'atelier passent à 12 heures par semaine.

Dans l'atelier HAS un espace est dédié à l'entretien du linge, au travail de broderie assisté par ordinateur etc...et un autre espace aux activités culinaires. L'atelier VDM lui est composé d'une boutique où les clients viennent récupérer leur linge et d'un magasin factice avec caisse enregistreuse etc. Les deux ateliers sont séparés par une petite salle informatique.

Les élèves de la SEGPA font des stages en entreprise, deux stages d'une semaine en 4ème et deux stages de deux semaines en 3ème.

Une des spécificités de la SEGPA du collège : les élèves participent aux activités des deux champs professionnels, les deux professeurs travaillent en étroite collaboration. A titre d'exemples :

- l'entretien du linge se fait en atelier HAS et la réception, la facturation et l'encaissement se font en VDM,
- pour les réalisations culinaires : fabrication en HAS et prise de commandes et vente en VDM.

Le certificat de formation générale (CFG) est l'examen final passé par les élèves de 3ème Segpa.

A l'issue de la scolarité en SEGPA, les élèves poursuivent leur formation soit en lycée professionnel soit en centre de formation des apprentis (CFA) avec pour objectif l'obtention d'un diplôme de niveau 5 (CAP)

M.Berthin